

Annexe 2019 au règlement Coupe de l'Anjou Seniors

1 - ENGAGEMENT

Les équipes évoluant dans les championnats de semaines ou corporatifs peuvent participer à la coupe de l'Anjou sur le principe du volontariat. Inscription à l'aide du document spécifique et avant le 16 septembre 2018.

Les équipes évoluant au niveau départemental peuvent faire forfait, sans amende, au 1^{er} tour de la Coupe de l'Anjou. Si une équipe est exemptée du 1^{er} tour, elle peut se désister, sans amende, de la Coupe de l'Anjou uniquement avant la fin du 1^{er} tour de celle-ci à savoir le 11 novembre 2018.

Les équipes évoluant aux niveaux régional, pré-national sont automatiquement inscrites. Elles peuvent, sans amende, se désister de la Coupe de l'Anjou uniquement avant la fin du 1^{er} tour de celle-ci à savoir le 11 novembre 2018.

2 - PARTICIPANTS

Les deux premières équipes de DSM, selon le classement de l'année N -1 sont considérées comme des équipes de niveau Régional. Les autres équipes de division de semaines seront considérées comme des équipes de niveau Départemental.

DSM REG: 1 - ENOA (DS REG) ne participe pas.

2 - AMVB (DS REG)

3 - EQUIPES FEMININES

SCO PN

ST BARTH PN

SCO REG

VBCM REG

ST SYLVAIN REG

ENOA DEP

VBCM 1 DEP

VBCVIHIERS DEP

LA CHRISTINA DEP

VBCM 2 DEP

LCV DEP

ST BARTH DEP

AC LONGUE DEP

ASPTT DS

VCA/BAUGE DS

SCO DS

4 - FORMULE SPORTIVE COUPE FEMININE

16 équipes

Tour 1 : 1/8 de finales. Les équipes perdantes sont reversées en challenge

Tour 2 : 1/4 de finales Coupe. Les 4 équipes éliminées seront reversées en deuxième tour de challenge. 1^{er} Tour de challenge : 8 équipes perdantes du tour 1

Tour 3 : 1/4 de finales Challenge

Tour 4 : 1/2 finales Coupe et Challenge

Tour 5 : Finales Coupe et Challenge

5 - EQUIPES MASCULINES

ST BARTH PN	SCO DEP	AMVB 1 DS REG
ST BARTH REG	ST SYLVAIN DEP	AMVB 2 DS
LCV REG	AC LONGUE DEP	MURS DS
ST LEGER REG	VBCM DEP	OVB STGEMMES DS
SCO REG	ENOA DEP	SCO DS
VCA DEP	VCA DS	
ST LEGER DEP	ASPTT DS	

6 - FORMULE SPORTIVE COUPE MASCULINE

19 équipes

Tour 1 : 3 matchs + 13 équipes exemptées par tirage au sort 3 équipes gagnantes qualifiées pour le tour 2. Les équipes perdantes sont reversées en challenge.

Tour 2 ^{1/8} de Coupe. Les équipes perdantes sont reversées en Challenge

Tour 3 : Tour de Challenge. 4 matchs et 4 exempts

Tour 4 : ¼ de finales Coupe et Challenge

Tour 5 : ½ finales Coupe et Challenge

Tour 6 : Finales Coupe et Challenge

7 - CALENDRIER PREVISIONNEL

La Coupe et le Challenge demandent de prévoir 6 tours distincts.

Fin des inscriptions des équipes DS : 15 septembre 2017

Tour 1 : Tour à jouer avant le 11/11/2018

Tour 2 : tour à jouer du 12/11 au 13/01/2019

Tour 3 : Tour à jouer du 13/01 au 24/03/2019

Tour 4 : Tour à jouer du 25/03 au 05/05/2019

Tour 5 : ½ Finales à jouer du 06/05 au 26/05/2019

Tour 6 : **Finales le samedi 8 juin 2019**

8 – Coordonnées complémentaires

En Coupe Masculine

VCA DS : Sébastien BEAUMONT: beausebast@gmail.com – 06.83.38.47.66

AMVB1 : Emmanuel DAVID : davidemmanuel49000@gmail.com – 07.82.21.38.45

AMVB2 : Paulin DURAND : paulindurand@hotmail.fr – 06.83.18.76.08

MURS ERIGNE 1 : Thierry RENAULT : renault_thierry@yahoo.fr - 06.07.69.14.34

OVB STE GEMMES : Pascal PAPILLON : pascal.papillon0928@orange.fr

- 06.71.03.00.77

SCO 3 DS : Bruno GANASCIA br2ganascia@outlook.fr - 06.72.03.30.55

ASPTT DS: Arnaud COTTEZ supernono77@gmail.com - 06.20.45.65.28

En Coupe Féminine

SCO DS : Katia COUVREUR : katia.couvreur@katiaimmoconseils.fr - 06 16 27 11 09

VCA/BAUGE DS : Bénédicte BIDAULT : benebidault59@orange.fr - 06.88.74.81.50

ASPTT DS : Corentine COUCHOUD : corentinec@hotmail.com - 06 76 84 57 50